

À la fin du premier trimestre 2024, la dette publique s'établit à 3 159,7 Md€

Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques (APU) - premier trimestre 2024

Informations Rapides · 28 juin 2024 · n° 159

Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public, en raison notamment de l'existence d'actifs financiers et de passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

La dette publique au sens de Maastricht est consolidée : les contributions à la dette publique, calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier, excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques.

Au premier trimestre 2024, la dette publique augmente de 58,3 Md€ et s'établit à 110,7 % du PIB

À la fin du premier trimestre 2024, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 159,7 Md€, soit une augmentation de 58,3 Md€, après +6,4 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 110,7 %, après 109,9 % au quatrième trimestre 2023. Contrairement au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une légère hausse de la trésorerie des administrations publiques (+5,3 Md€), si bien que la dette nette augmente un peu moins que la dette brute (+52,4 Md€) et s'établit à 102,4 % du PIB.

L'augmentation de la dette brute des administrations publiques est principalement due à l'État

Au premier trimestre 2024, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 44,4 Md€, après -0,6 Md€ au trimestre précédent. L'encours de titres négociables augmente (+48,1 Md€), principalement les titres de long terme (+35,2 Md€). La trésorerie de l'État est quasiment stable (+0,7 Md€), si bien que sa dette nette suit la même tendance que sa dette brute (+44,7 Md€).

La dette des administrations de sécurité sociale augmente également

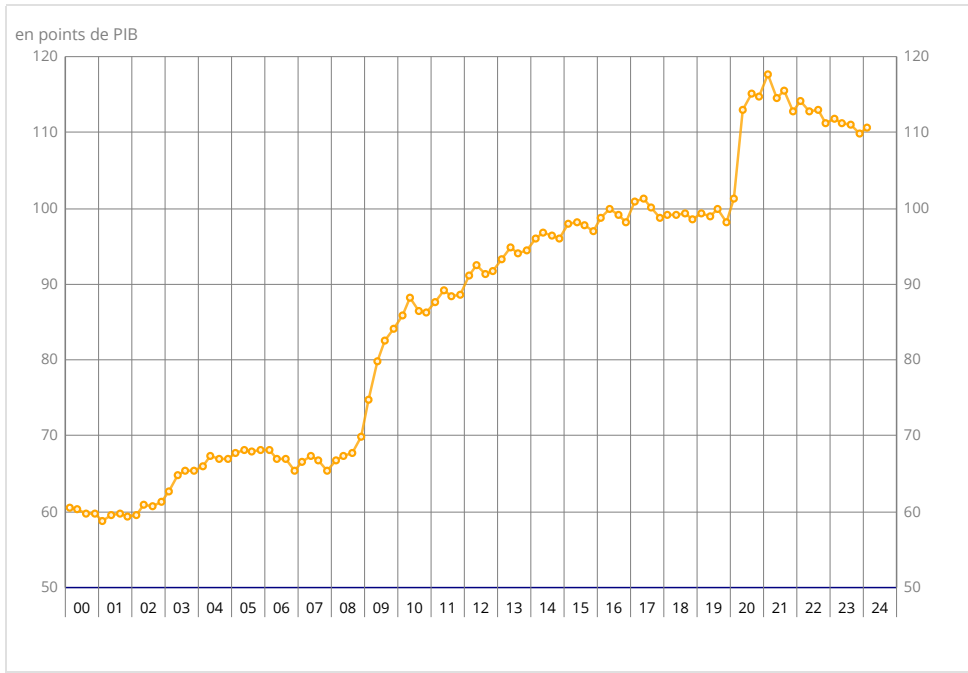
Dans une moindre mesure, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique augmente également (+12,9 Md€, après -1,1 Md€ au trimestre précédent), du fait de celle de l'Urssaf Caisse nationale (+12,9 Md€). Cette hausse de la dette des Asso résulte essentiellement des titres négociables à court terme (+8,1 Md€), tandis que les titres à long terme progressent de 4,3 Md€.

La dette des organismes divers d’administration centrale et des administrations publiques locales stagne

La dette publique des administrations publiques locales (Apul) augmente de 0,8 Md€, après +7,4 Md€ au trimestre précédent. Cette augmentation est portée par les organismes divers d’administration locale (+1,7 Md€), plus particulièrement Île-de-France Mobilités (+0,8 Md€) et la Société des Grands Projets (ex-Société du Grand Paris, +1,0 Md€). Elle résulte d’une hausse des titres, de long terme (+2,7 Md€) comme de court terme (+0,4 Md€), et des crédits de court terme (+1,0 Md€). À l’opposé, les crédits de long terme diminuent (-3,4 Md€), en particulier pour les collectivités locales.

La dette publique des organismes divers d’administrations centrale (Odac) est quasi stable (+0,2 Md€, après +0,7 Md€ au trimestre précédent).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1
Ensemble des adm. publiques	3 018,7	3 052,6	3 095,0	3 101,4	3 159,7
en point de PIB (*)	111,9 %	111,2 %	111,0 %	109,9 %	110,7 %
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2 412,0	2 469,0	2 514,3	2 513,7	2 558,1
Organismes divers d'adm. centrale	74,1	73,1	72,9	73,7	73,9
Administrations publiques locales	244,6	244,0	243,0	250,4	251,2
Administrations de sécurité sociale	288,0	266,4	264,8	263,7	276,6
dont, par instrument :					
Dépôts	40,4	42,3	44,2	42,1	38,8
Titres négociables	2 678,8	2 713,1	2 756,1	2 759,7	2 819,3
court terme	196,5	201,2	205,1	209,0	230,5
long terme	2 482,3	2 511,9	2 551,0	2 550,7	2 588,9
Crédits	299,5	297,1	294,8	299,7	301,6
court terme	13,6	13,5	13,7	11,0	15,7
long terme	285,9	283,6	281,1	288,7	285,8

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France

Au premier trimestre 2024, la dette publique nette augmente de 52,4 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 922,3 Md€ au premier trimestre 2024, et s'établit à 102,4 % du PIB, après 101,7 % au quatrième trimestre 2023. Elle augmente de 52,4 Md€, après +8,1 Md€ au trimestre précédent. L'écart de 5,9 Md€ avec la hausse de dette brute au premier trimestre s'explique principalement par la hausse de la trésorerie des Asso (+4,4 Md€).

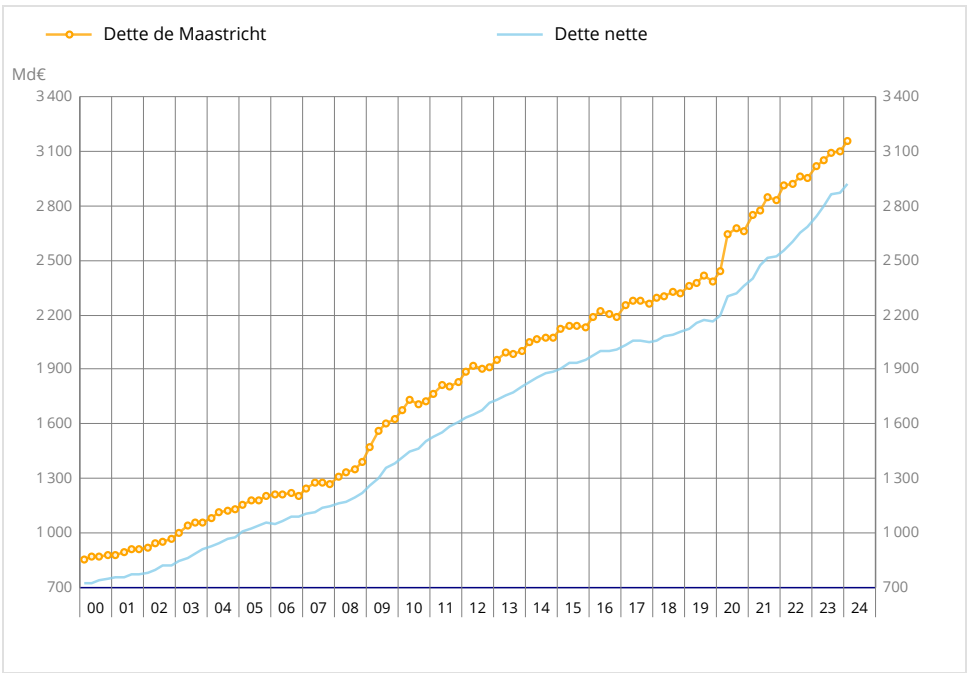
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1
Ensemble des adm. publiques	2 742,9	2 798,9	2 861,7	2 869,9	2 922,3
dont :					
État	2 258,7	2 330,2	2 395,9	2 406,3	2 451,0
Organismes divers d'adm. centrale	39,6	38,6	38,6	36,9	35,4
Administrations publiques locales	231,3	230,6	229,5	236,8	237,4
Administrations de sécurité sociale	213,3	199,4	197,8	189,8	198,5

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente au premier trimestre 2024

Au premier trimestre 2024, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 10,1 Md€ et s'établit à 218,6 Md€. Cette hausse est due à la fois aux actions cotées (+5,0 Md€) et aux titres d'OPC (+5,1 Md€), et est portée par les Asso (+6,3 Md€) et les Odac (+3,7 Md€).

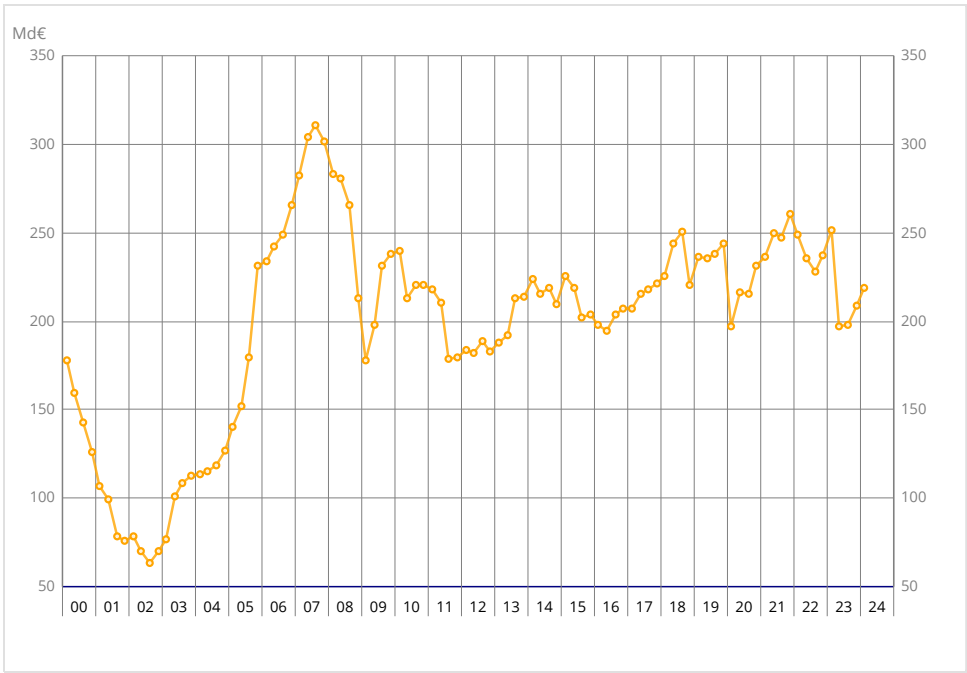
Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1
Ensemble des adm. publiques	251,0	197,3	197,8	208,5	218,6
dont :					
État	53,5	2,1	5,4	5,0	5,0
Organismes divers d'adm. centrale	55,8	56,1	54,1	56,7	60,4
Administrations publiques locales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Administrations de sécurité sociale	141,5	139,0	138,2	146,7	153,0

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFiP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFiP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre d’une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n’a pas de strict équivalent en cours d’année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

La méthodologie est disponible dans l’onglet « Documentation » de la page de l’indicateur sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Prochaine publication : le 27 septembre 2024 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
 Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
 88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
 Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
 ISSN 0151-1475